

Secrétariat d'Etat chargé de la mer

Références réglementaires :

Arrêté du 18 mars 2015 modifié relatif aux obligations déclaratives en matière de pêche maritime

Arrêté du 28 juillet 2017 modifié fixant les règles d'import et d'utilisation des équipements d'enregistrement et de communication électroniques des données relatives aux activités de pêche professionnelle au format ERS en version 3, à bord des navires sous pavillon français, ainsi que des navires sous pavillon étranger qui se trouvent dans les eaux sous juridiction française

A transmettre dûment complété à la DML du port d'immatriculation OU, en cas d'appartenance à une organisation de producteurs (OP), à cette OP.

INFORMATIONS DEMANDEUR			
Mme ☐ - M. ☐	Nom :	Prénom :	
Organisation / armement :			
Adresse :			
E-mail :	Téléphone :	Fax :	
INFORMATIONS NAVIRE			
Nom :	Immatriculation extérieure :	Quartier d'Immatriculation :	DML d'Immatriculation :
Numéro CFR :	Indicatif d'appel radio (IRCS) :	OP * :	
DETAIL DE LA DEMANDE			
Motif :			
Numéro de marée :		Date début marée :	Date fin marée :
Numéro du message :	Type de déclaration(s) ERS concernée(s) : Autre ☐ préciser :		
Date et heure de l'événement (UTC) :			
Descriptif détaillé :			
Je soussigné(e), Mme ☐ - M. ☐		Cadre réservé à l'organisation de producteurs *	Cadre réservé à l'administration
certifie que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont complets et exacts.		Date d'instruction : .. / .. / Demande recevable : OUI ☐ NON ☐ Signature représentant :	Date de validation : .. / .. / Cachet DML :
Date : .. / .. /			
Signature :			

* : le cas échéant

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire du formulaire.